

Direction Générale

Votre interlocutrice : Emmanuelle Nunes Da Graça
04 77 44 21 96
enunesdagraca@ville-mably.fr

Le 13 septembre 2024

Elus du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** le :

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024
à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal
5 rue du Parc - MABLY

Ordre du jour :

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme au début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A noter que, depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales ont été modifiées. Dorénavant, les délibérations seront signées conjointement par M. Le Maire et le Secrétaire de Séance avant leur transmission au contrôle de légalité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE (2 juillet 2024) (Rapporteur : Eric PEYRON)

Le procès-verbal est également concerné par cette réforme. Il sera approuvé au début de la séance suivante du Conseil, par les membres présents au Conseil, avec prise en compte des remarques des élus formulées en amont ou le jour de son approbation. Il sera signé par le Maire et le Secrétaire de Séance uniquement après avoir été approuvé et sera publié en ligne dans la semaine qui suit son approbation.

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

1. RAPPORT DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE DU 2 JUILLET 2024 EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Rapporteur : Serge PRALAS)
2. DELEGATION SERVICE PUBLIC CREMATORIUM DE MABLY - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU DELEGATAIRE OGF (Rapporteur : Serge PRALAS)
3. DELEGATION SERVICE PUBLIC CHAMBRE FUNERAIRE DE MABLY - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU DELEGATAIRE OGF (Rapporteur : Serge PRALAS)
4. CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 114 M² SITUEE AU DROIT DE LA PARCELLE AM 208 AU 24 RUE Alexandre DUMAS A M. ET Mme AINAOUI (Rapporteur : Eric PEYRON)
5. APPROBATION CHARTE DE LA DOTATION POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAL (Rapporteur : Eric PEYRON)

URBANISME

6. INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) ET SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION (Rapporteur : Serge PRALAS)

RESSOURCES HUMAINES

7. PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Rapporteur : Daouda DIALLO)
8. PERSONNEL MUNICIPAL - REMBOURSEMENT DE FRAIS MEDICAUX (Rapporteur : Daouda DIALLO)

PATRIMOINE - SECURITE - VOIRIE

9. APPELLATIONS DE VOIES OPERATION SIMEON : RUE DES PARTAGES - PLACE DES CHANTS -PLACE DES REVES - ALLEE DES MURMURES (Rapporteur Serge PRALAS)

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

10. MISE A DISPOSITION, GESTION ET PARTENARIAT AUTOUR DU RUCHER DU PARC LOUISE MICHEL - APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE MABLY ET L'ASSOCIATION " L'ABEILLE DU ROANNAIS - LE RUCHER ECOLE DU MERLIN - MABLY" (Rapporteur : Karim BEN TAÏEB)

11. VERSEMENT SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES (Rapporteur : Karim BEN TAÏEB)

LETTRES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric PEYRON,
Maire de MABLY.